L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; MARDI MATIN, 9 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
TRUTS-PROPRIETAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 9 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 28 Vieille Levée — Marchandises sèches.

Par N Vignié, coin Conti et Passage de la Bourse — Machine à vapeur.

Par C E Forstall, sur le chemin de la Métairie, paroisse Jefferson, habitation de M. Lacoste — Vacherie Martin, maintenant Vacherie Dominique Cazeau.

Par Delarue, constable, à midi, devant la maison de cour, 23, Passage de la Bourse—Un lot de livres.

Revue Européenne.

Nos journaux européens apportés par l'*Ocean Queen* nous sont parvenus hier. On trouvera plus loin l'explication officielle que l'Empereur Napoléon a cru devoir donner lui-même des motifs qui l'ont déterminé à conclure la paix de Villafranca.

Les nouvelles les plus graves nous arrivent aujourd'hui d'Italie où l'agitation causée par le dénouement imprévu de la guerre menace de susciter de très grands embarras à la diplomatie européenne. L'*Opinione* de Turin, dans un article plein d'amères récriminations et de menaces de révolution, déclare que l'Italie n'a rien obtenu par la paix et qu'elle en est réduite de nouveau à n'avoir d'espérance que dans la guerre.

Nous publions divers extraits de correspondances pour donner à nos lecteurs une idée aussi exacte que possible de la situation des esprits dans la péninsule.

On sait qu'après la démission du comte Cavour, le comte Arese avait été invité par le roi Victor-Emmanuel à former un nouveau cabinet. M. Arese n'y put réussir, et cette mission a dû être confiée à M. Ratazzi.

Les regards, écrit-on de Paris, sont toujours tournés vers l'Italie. Vous aurez su déjà que le comte Arese a dû renoncer en Piémont à la difficile mission de former un cabinet. Le roi Victor-Emmanuel avait cru sans doute devoir, par égard pour le souverain puissant auquel il doit en définitive une magnifique province, charger un ami notoirement connu de Napoléon III de caractériser l'administration qui succéderait à celle dirigée par le comte de Cavour; mais on conçoit que précisément la faveur dont le comte Arese pouvait jouir auprès de l'empereur des Français, ait dû doubler les difficultés de sa tâche au moment où les espérances déçues des Piémontais (qui pensaient tirer de la guerre de beaucoup plus larges résultats) leur font oublier tous les bienfaits dont ils sont redevables aux armes de la France et accusent plutôt qu'ils ne remercient le gouvernement impérial. Il est juste de rappeler aussi que si l'empereur Napoléon III n'a pas tenu peut-être toutes les promesses que le Piémont se croyait acquises, il a été loin de trouver dans ses auxiliaires l'appui docile et l'entente discrète sur laquelle il devait compter.

Le nom de M. Rattazzi donnera au nouveau cabinet, si cet homme d'Etat parvient à le composer, une couleur assez prononcée. Il est positif, sans qu'on puisse dire que des troubles aient eu lieu à Turin et à Milan, qu'une assez vive agitation y a suivi la proclamation de la paix. On m'affirme catégoriquement que ces cris de: Vive la république! ont retenti à Turin.

Il n'y a rien de nouveau des autres points de l'Italie, notamment de la Toscane, où la situation est incontestablement des plus graves. D'après l'unanimité des nouvelles, on s'attend à de sérieuses complications dans la Péninsule. Le bruit court toujours que le roi des Deux-Siciles refuse son adhésion à la Confédération italienne, à moins que la présidence effective ne lui en soit donnée. Je n'ai pu encore vérifier l'authenticité de cette rumeur persistante.

C'est en Toscane surtout que l'irritation est extrême. Il y a eu à Florence, le 13 juillet, quelques désordres heureusement réprimés, grâce au concours des citoyens calmes; mais le gouvernement provisoire a dû publier une proclamation au peuple, dans laquelle il déclare que "la Toscane ne sera pas, contre sa volonté et ses droits, replacée sous le joug et l'influence de l'Autriche." Ce qui ajoute à l'importance de cette proclamation, publiée dans le *Monitore Toscano*, c'est qu'elle n'est pas signée seulement de tous les ministres, mais aussi de M. Boncompagni, le commissaire extraordinaire du roi Victor-Emmanuel en Toscane. Une députation a été envoyée auprès de ce souverain pour lui faire entendre les vœux des Toscans. L'immense majorité du peuple demande l'annexion au Piémont, et la Consulte d'Etat, se faisant l'interprète de la volonté nationale a voté cet annexion en proclamant à l'unanimité la déchéance du grand-duc et sa famille. En même temps le gouvernement provisoire a rappelé l'armée toscane commandée par le général Ulloa. Elle était déjà en marche pour rentrer dans le pays.

M. d'Azeglio, envoyé à Bologne en qualité de commissaire par le gouvernement sarde, a donné sa démission en apprenant la conclusion de la paix et est retourné à Turin.

En présence de cette attitude de l'Italie centrale, le gouvernement français, dit l'*Indépendance Belge*, ne reste pas inactif. On parle, à Paris, d'une note adressée au gouvernement provisoire toscan, pour l'engager à se soumettre, et deux vaisseaux de guerre ont reçu l'ordre de se rendre devant Livourne, sans doute pour donner plus de poids à ces conseils.

A propos de la réunion d'un congrès européen, le journal que nous venons de citer s'exprime dans les termes suivants:

"Une chose qui se confirme aussi, c'est ce que nous disions hier de la signification qu'aura eu l'insuccès du comte Arese dans la mission de former le nouveau cabinet à Turin, et le choix de M. Ratazzi pour l'accomplir. Il est incontestable que ce changement de personnes ne serait pas vu d'un œil favorable dans les régions gouvernementales à Paris. Aussi nous mande-t-on de cette ville que la nouvelle de la nomination de M. Ratazzi, transmise de Turin par une dépêche privée, n'est pas encore confirmée officiellement; il se pourrait donc qu'elle ne se vérifiât pas. Il est probable, en tous cas, que des conseils auront pu être donnés au roi Victor-Emmanuel, pour qu'il ne persévère pas dans cette désignation, si elle a eu lieu.

Il y a toujours des assertions fort contradictoires sur la probabilité de la réunion d'un Congrès. Un de nos correspondants, en position d'être bien informé sur cette question, nous affirme de nouveau que les grandes puissances se réuniront pour délibérer sur les affaires italiennes, et que ce qui reste indécis encore, c'est de savoir si cette réunion constituera un Congrès auquel assisteraient les ministres des affaires étrangères de tous les Etats appelés à y prendre part, ou de simples conférences auxquelles ces Etats se feraient représenter par des plénipotentiaires choisis parmi les membres de leur corps diplomatique.

Le même correspondant ajoute qu'en dépit des assertions qui désignent Zurich comme siège de la réunion, il croit pouvoir nous dire que, sur ce point, il n'y a rien encore de définitivement décidé.

Un article du *Constitutionnel* donne cependant à la version qui désigne la cité suisse une certaine autorité, quoique la réunion d'un Congrès à Zurich n'y soit annoncée que dans une forme dubitative. Mais le doute est si bien dans la forme et si peu dans la pensée du signataire de l'article—M. Am. Renée, lui-même,—qu'il déclare qu'on connaîtra seulement par les résultats du Congrès en question toute la portée de la paix conclue à Villafranca.

M. Renée veut sans doute faire entrevoir ainsi que le traité définitif pourrait bien être plus large que les préliminaires, mais il s'en tient à cette indication toute générale, qui eût évidemment gagné à être mieux précisée. Il ne s'explique pas, d'ailleurs, sur la composition du Congrès et l'on chercherait en vain à deviner par son langage s'il s'agit d'un Congrès européen, d'un Congrès purement italien, ou d'une conférence restreinte aux seuls Etats qui ont participé à la guerre.

Le *Times* qui, lui, n'a pas les mêmes motifs de réserve, mais dont aussi les informations sont moins sûres, dit que la France, l'Autriche et le Piémont prendront seuls part aux délibérations d'où doit sortir l'instrument de la paix et dont il fixe également le siège à Zurich.

Un Congrès européen paraît nécessaire au *Morning Post*, et l'organe de lord Palmerston a recours, pour motiver cet avis, aux mêmes arguments qu'il employait, il y a quelques jours, pour prouver que l'Angleterre ne devait pas son concours à la rédaction du traité de paix. Dans le premier moment, il ne voulait pas que l'Angleterre intervint pour consacrer et garantir une paix qui lui semblait peu satisfaisante; aujourd'hui, c'est précisément parce que les bases arrêtées à Villafranca pour la réorganisation de l'Italie lui paraissent si défectueuses, qu'il veut que l'Angleterre et toutes les grandes puissances européennes interviennent pour les faire modifier et pour régler d'une manière plus conforme aux vœux des Italiens, comme aux intérêts généraux de l'Europe, la question italienne dont la paix a de nouveau saisi la diplomatie.

MONUMENT DE WASHINGTON.—On sait que les travaux de construction du monument national en l'honneur de Washington ont été suspendus pendant plusieurs années. Ils seront bientôt repris par une association qui a obtenu une charte du Congrès. Le président des Etats-Unis sera le président de la société. Tous les maîtres de poste aux Etats-Unis sont autorisés à recevoir des souscriptions.

DEMANDE DE BUCHERONS.—On verra aux annonces que M. F. Foucher demande quelques bons bûcherons pour couper et équarrir des pièces de cypre.

ATTENTION

Marchandises sèches.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin d'encan de E. Roger & Co No 28, rue de la Vieille Levée. Affiches à la vente.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par le Nova Scotia

NOUVELLES POLITIQUES.

Liverpool, 27 juillet—On assure que le comte Walewski, ministre des affaires étrangères en France, a soumis aux puissances neutres un projet de confédération italienne. L'Italie serait divisée en sept Etats dont la présidence nominale serait confiée au pape. Les chefs réels de la confédération seraient le roi de Sardaigne et le roi de Naples qui exerceraient alternativement les fonctions de présidents-exécutifs. D'après ce plan les forteresses de Mantoue, de Goëte et de Plaisance auraient pour garnisons des troupes fédérales. Dans la Diète italienne, Parme aurait une voix, Modène une voix, le pape deux voix, la Toscane deux voix, la Sardaigne trois, et Naples trois.

A la Chambre des lords, lord Syndhouse a demandé si l'Amirauté savait que le gouvernement voisin armait les flottes françaises de canons rayés. Lord Somerset a répondu que le gouvernement le savait.

A la Chambre des Communes, M. De Lacy Evans a proposé la nomination d'une commission pour examiner l'état des défenses nationales. Sa motion a été repoussée.

On croit que la conférence austro-française aura lieu à Munich, le 1er août.

Le *News* de Londres exprime l'opinion que le projet du comte Walewski pour la constitution de l'Italie ne sera pas accepté.

La flotte française a mis à la voile de l'Adriatique pour retourner en France. L'armée française, d'une autre part, a également commencé évacuer la péninsule.

La France et l'Autriche ont conclu une convention militaire en vertu de laquelle la Lombardie doit assumer une partie de la dette nationale du royaume lombardo-vénitien.

M. de Ambrios a été nommé plénipotentiaire sarde à la conférence française, mais l'Autriche a déclaré qu'elle ne voulait avoir affaire à aucun agent du gouvernement sarde.

Le grand duc de Toscane a proposé d'abdiquer en faveur de son fils, mais le peuple et le gouvernement provisoire s'opposent au rétablissement de la dynastie et ont déclaré qu'ils résisteraient par la voie des armes, si on cherchait à la leur imposer.

L'empereur Napoléon fera son entrée à Paris le 14 août, à la tête d'une partie de l'armée d'Italie.

Le grand-duc Constantin doit bientôt, assure-t-on, faire un voyage en Angleterre.

La rente anglaise avait éprouvé une baisse de 1/4, mais un article du *Moniteur* protestant contre les armements maritimes de l'Angleterre, a causé immédiatement après une baisse de 1/4.

Le *Times* de Londres insiste sur la nécessité de placer immédiatement des canons Armstrong sur tous les bâtiments de la flotte.

Le duc de Malakoff a été nommé grand-chancelier de la Légion d'Honneur.

Le bruit s'est répandu en France que 200 mille hommes de l'armée allaient être licenciés pour réduire le budget.

Les nouvelles des vignobles de France sont peu favorables. La chaleur excessive a nui aux vignes, et il en est résulté une hausse dans les vins de presque toutes les qualités.

Le gouvernement du Danemark a cédé l'île de St Thomas aux Etats-Unis.

Une armée de 200,000 hommes doit être organisée en Lombardie pour protéger la frontière et occuper les forteresses.

Garibaldi a eu une entrevue à Brescia avec le général la Marmora, commandant en chef de l'armée sarde, et a déclaré qu'il avait une foi pleine et entière dans le roi de Sardaigne. Garibaldi a ajouté qu'il avait un corps de 12,000 hommes auquel il arrivait tous les jours des renforts nouveaux, qu'il le conduirait aux Apenins où l'attendaient 5,000 volontaires de la Romagne, et que ces forces jointes à celles de *Mezzo* formeraient une armée capable d'assurer l'indépendance de l'Italie centrale, si elle ne rencontre de résistance que de la part des Etats de l'Eglise et de ceux du roi de Naples.

Le duc de Modène propose d'armer 4,000 Autrichiens pour reprendre avec leur secours possession de son duché insurgé.

Une division de l'armée française a reçu l'ordre d'entrer à Parme et en Toscane pour maintenir l'ordre.

Les habitants de Florence sont en faveur de la création d'un royaume italien gouverné par Victor-Emmanuel ou de la formation d'un gouvernement spécial pour la Toscane avec un prince de la maison de Savoie à sa tête.

Avis commerciaux.

Liverpool, 23 juillet — Vente de coton pendant les 3 jours d'affaires, 22,000 balles. Marché ferme. Middling Orleans, 7 3/16. — Les avis de Manchester sont favorables. Hausse dans les prix. Les farines sont languissantes, mais les détenteurs maintiennent leurs prix. Blé en hausse de 2 d. Mais peu animé. Térébenthine lourde et en baisse.

SUITE DES NOUVELLES PAR LE NOVA SCOTIAN.

Le Pape demandant la protection de l'étranger.

OPPOSITION AU GOUVERNEMENT PAPAL.

Avis commerciaux.

Liverpool, 27 juillet—Le gouvernement Papal a adressé aux gouvernements étrangers une circulaire dans laquelle il se plaint amèrement du roi Victor-Emmanuel, qui s'immisce dans la souveraineté des Etats pontificaux. Le Pape fait appel aux gouvernements étrangers et demande leur protection.

Un grand nombre d'adresses ont été signées dans la Romagne pour s'opposer au retour des fonctionnaires ecclésiastiques du gouvernement, et pour demander l'annexion de la Romagne à la Sardaigne.

On assure que le Pape acceptera le principe général d'une confédération italienne, la majorité des cardinaux s'étant prononcée en faveur de cette confédération.

Marché de Liverpool.

27 juillet—La farine était très recherchée à la clôture et valait 10 à 12 sh. le quintal. Le maïs à sh. 10 à 6 sh. 3, pour le nouveau; le blanc 7 sh. 6 à 7 sh. 9. Le bœuf salé était languissant, ainsi que la graisse.

Marché Monétaire.—Londres, 27.—Pas de changement. Les sécurités américaines peu demandées. Le sucre est ferme, mais sans changement.

Arrivée de la malle de Californie.

St. Louis, 8 août—Nous avons des nouvelles de San Francisco jusqu'au 14 juillet; elles sont moins récentes que celles déjà reçues. Mais nous avons des avis de la ville de Salt Lake, qui disent que les Indiens de l'Utah ont recommencé leurs déprédations dans le comté de Humbolt; on assure que quelques Mormons font partie de cette bande.

Horace Greely est arrivé avec la malle-poste.

INCENDIE A MEMPHIS.

Memphis, 8 août—Un grand incendie a éclaté ici hier dans le moulin à raboter de MM Halstead & Co. Tout l'établissement a été détruit, ainsi que cinq maisons adjacentes. On évalue la perte à $125,000.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce cent trente-un décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée le 7 du courant. Il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune.

Une personne est morte de la fièvre jaune, à la Quarantaine, à bord du *Martha A. Stevens*, arrivé hier. Le brick ne remontera pas le fleuve avant que le nombre de jours fixé par la loi ne soit expiré.

LES RECORDERS.—Un nommé Price et sa femme devront répondre, le 12 du courant, devant le recorder Summers, à l'accusation de tenir une mauvaise maison dans la rue Julia.—Les nommés Farrell et Applegate comparaîtront le même jour devant le tribunal pour violation des ordonnances.

Un affidavit déclare que James L. White, rue Baronne, a frappé un homme et brisé les fenêtres de la maison qu'habite Mme Graser. Il s'est servi d'une hachette.

P. W. Davis, vagabond, a été condamné à six mois de workhouse.

John Betterton a dû acquitter une amende de dix piastres pour bris de paix.—H. Detus, Ed. Howard et Theresa Merkel en ont été quittes pour cinq piastres chacun.

Mary Burk, Mme Ridles, Mary Shane, Caroline Clinton, Mary Campbell, Ann Donnelly et Bridget Connolly qui étaient trop souvent désaltérées, passeront trois mois à la Maison de travail.

Lafferanderie, boulanger de la rue Tréme, et ses employés sont accusés de bris de paix devant le recorder Wiltz.

Mme Louisa Morphy, rue Toulouse, s'est plainte d'avoir été battue par Armand Dorgan, h. c. l.

Le recorder Long a ordonné l'arrestation des personnes suivantes: Nicholas Cornet que Jean Lavigne accuse de l'avoir assailli, chez lui, près les casernes; George Osborne, accusé d'avoir frappé l'officier Seissenaydre, dimanche après midi.

MORT.—M. Arthur Magill, typographe, qui fut blessé, dans la soirée du 3 juillet dernier, par M. W. R. C. King, est mort, hier matin, à l'Hôpital de Charité.

M. Magill appartenait au corps des pompiers. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi, sous la direction de la Société Typographique dont il faisait également partie. Il laisse une femme et des enfants.

ACCIDENT.—Dimanche dernier, entre cinq et six heures de l'après midi, le jeune Charles Carrière a été blessé accidentellement à la tête d'un coup de fusil, dans sa cour, rue d'Amour, troisième district, par le jeune Henry Boulet qui se disposait à tirer avec lui des martinets.

Carrière a perdu l'œil droit et un morceau d'os presque aussi gros qu'une main d'homme s'est détaché de son crâne. Sa blessure n'est heureusement pas grave.

Hier soir, on le disait hors de danger.

VOLS.—Jno. Costelck et Morena Marks ont été conduits hier devant le recorder du Premier District, pour avoir terrassé deux passagers du navire *Clifton* et leur avoir enlevé leur bagage.

Le recorder assistant Monroe qui se trouvait sur les lieux, a réussi à grand peine à les arrêter.

Explications de Napoléon III.

L'empereur Napoléon est arrivé à St Cloud, le 18 juillet, et le lendemain, 19, il recevait la députation des grands corps de l'Etat. Le *Moniteur* du 20 renferme la réponse de l'empereur aux félicitations de ces derniers. C'est l'explication des motifs qui l'ont déterminé à conclure la paix, après la victoire de Solferino.

"Arrivé sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, sous le rapport militaire aussi bien que politique. Obligé d'attaquer de front l'ennemi qui était retranché derrière de grandes forteresses et protégé sur le flanc par la neutralité du territoire environnant, et sur le point de commencer une guerre longue et stérile, je me trouvai en face de l'Europe en armes, prête à disputer nos succès ou à aggraver nos revers. Néanmoins, la difficulté de l'entreprise n'aurait pas ébranlé ma résolution, si les moyens n'avaient pas été hors de proportion avec les résultats à espérer. Il fallait écraser hardiment les obstacles qui se seraient présentés et accepter ensuite un conflit sur le Rhin aussi bien que sur l'Adige. Il fallait nous fortifier ouvertement par le concours de la révolution. Il fallait continuer à répandre un sang précieux et risquer enfin ce qu'un souverain ne saurait mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays. Si je me suis arrêté, ce n'était ni par fatigue, ni par épuisement, ni pour abandonner la noble cause que je voulais servir, mais à cause des intérêts de la France. J'éprouvais une vive répugnance à mettre un frein à l'ardeur de nos soldats, à retrancher de mon programme le territoire du Mincio à l'Adriatique et à voir s'évanouir des cœurs honnêtes de nobles illusions et des espérances patriotiques. Pour servir l'indépendance de l'Italie, j'ai fait la guerre contre l'opinion de l'Europe, et aussitôt que la destinée de mon pays aurait pu être en danger, j'ai fait la paix. Nos efforts et nos sacrifices ont-ils été en pure perte? Non; nous avons le droit d'être fiers de cette campagne. Nous avons vaincu une armée nombreuse, brave et bien organisée. Le Piémont a été délivré de l'invasion; ses frontières ont été étendues jusqu'au Mincio. L'idée d'une nationalité italienne a été admise par ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la Péninsule comprennent le besoin de réformes salutaires. Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix conclue sera féconde en heureux résultats. L'avenir révélera tous les jours de nouvelles causes de bonheur pour l'Italie, d'influence pour la France et de tranquillité pour l'Europe."

La perspective d'une guerre générale en Europe, et, pour la France, d'une double lutte à soutenir sur l'Adige et sur le Rhin; en second lieu, la nécessité, pour l'empereur, placé dans une situation aussi périlleuse, de faire appel à l'élément révolutionnaire; enfin le peu de compensations que pouvait espérer la France en retour de ses immenses sacrifices, telles sont les raisons qui ont porté Napoléon III à mettre brusquement fin à la guerre.

Effervescence en Italie.

On écrit de Turin 16 juillet:

Nous en sommes encore à tous les emportements de la première impression produite par la paix de Villafranca. La presse, au lieu d'éclairer le public sur le véritable état des choses, si bien expliqué dans les quelques lignes qui servent de conclusion à la proclamation de l'Empereur à l'armée, au lieu d'apaiser les esprits exaltés et faire disparaître la défiance, la presse, malheureusement, ne fait que souffler l'irritation et le mécontentement publics. On n'entend parler que de Campo-Formio dans nos journaux. L'*Indipendente* a dépassé dans sa polémique toutes les bornes de la convenance et du plus simple bon sens, et cela donne lieu à de curieux propos contre son directeur, qui, jusqu'à ce jour, avait montré des dispositions bien différentes. Le nouveau directeur de l'*Indipendente* est le député Boggio.

Ce matin, il y a même eu quelques énergumènes qui ont parcouru les boutiques des libraires et des vendeurs d'estampes pour faire ôter le portrait de Napoléon des vitrines et le faire remplacer par celui d'Orsini. Le public n'a pas souffert longtemps un pareil scandale. Quelques bons citoyens sont intervenus, et ont fait disparaître toute trace de cette hideuse et méchante folie, qui ne peut que déshonorer l'Italie aux yeux de l'Europe.

Florence, 13 juillet.

Ce qu'on appréhendait le plus se réalise; c'est la Vénétie qui paie pour le reste de l'Italie. C'est hier qu'un télégramme, arrivé à la légation de France, nous a apporté les conditions qui servent de bases à la conclusion de la paix.

A peine cette nouvelle a-t-elle été propagée dans la population, qu'une immense agitation, un visible découragement se sont immédiatement manifestés. Lorsque le *Monitore Toscano*, qui reproduisait la dépêche officielle, a été sur le point de paraître, ses ateliers ont été envahis par une foule égarée, et l'édition tout entière du journal officiel lacérée ou brûlée. La ville présentait ce soir le plus désolant aspect, et les groupes en permanence discutaient vivement sur les événements du jour, en les interprétant à leur manière.

La raison nous force à croire que des complications de la plus haute gravité ont décidé l'empereur Napoléon à un arrangement précipité, lequel, je ne dois pas le cacher, est de nature à soulever les aspirations déçues, et toutes les susceptibilités nationales que les derniers événements ont si vivement réveillées en Italie. Si, en effet, aux yeux des esprits positifs et éclairés, la question de l'indépendance italienne a fait des progrès qu'il y aurait eu folie à espérer il y a trois mois, et si cette indépendance se trouve même établie par le traité de paix qu'on connaît, il faut aussi reconnaître, d'une part, que le programme daté de Milan fait naître dans les cœurs italiens de plus hautes espérances. On ne s'explique pas encore quels événements soudains, après la bataille de Solferino, si glorieuse pour l'armée alliée, ont pu en peu de jours amener une transaction qui, loin d'arranger définitivement les affaires d'Italie, ne fera peut-être que les embarrasser davantage. Venise laissée au pouvoir des Autrichiens leur ménage les moyens de retourner à la charge quand l'occasion leur paraîtra opportune; et puis la dépêche ne contient pas un mot sur les autres pays, qui, comme la Toscane, se trouvent dans une situation très-anormale. On ne sait pas quel sort nous sera réservé; ce qu'on fera de nous.

L'abattement est très profond; de temps en temps il déborde en accusations et en indignation injustes et regrettables—mais on comprendra aisément combien il est délicat et difficile de prêcher maintenant la patience et la résignation à un peuple qui s'est bercé tant d'illusions. C'est un triste réveil pour ceux qui se plaisent à bâtir des châteaux en Espagne, et qui voulaient que tout le monde en fît autant.

La *Patrie* publie la lettre suivante qui confirme l'émotion produite en Toscane par la conclusion de la paix:

"Florence, 14 juillet.

"La nouvelle de la conclusion de la paix a causé ici la plus vive agitation. Elle était si imprévue, si inattendue, que dans les premiers moments on a refusé d'y croire. Lorsqu'il n'y a plus eu moyen de la révoquer en doute, l'émotion a été générale et elle s'est manifestée par quelques désordres. Ainsi la dépêche annonçant la paix, et qui avait été affichée dans tous les quartiers, fut déchirée sur un grand nombre de points. L'imprimerie du *Monitore toscano* fut envahie, et tous les exemplaires de ce journal qui étaient prêts à être expédiés furent brûlés.

"La foule en voulait surtout à M. l'abbé Casati, directeur du journal, non pour avoir imprimé la dépêche, mais pour l'avoir fait afficher sans autorisation, et avec un empressement que sa qualité d'ancien employé du gouvernement grand-ducal devait rendre suspecte.

"L'intervention de citoyens courageux parvint à le soustraire à la colère populaire, et à empêcher qu'on ne mît le feu à ses presses. Les gendarmes, dans cette circonstance, firent leur devoir, mais ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir contenir la foule. Heureusement la garde nationale, dont l'organisation était à la veille d'être autorisée, s'improvisa pour ainsi dire par un magnifique élan de patriotisme; plus de 300 citoyens prirent les armes, se formèrent en patrouilles et parcoururent la ville dans tous les sens pendant la nuit. Leur présence calma l'agitation, et ils n'eurent à réprimer aucun désordre. Le lendemain au matin, le gouvernement fit publier la proclamation suivante:

"Toscans,

"L'annonce d'événements qui interrompent les plus belles espérances, cause une douleur profonde et générale. Le gouvernement s'associe à vos sentiments. Toutefois, il ne faut pas s'abandonner au découragement et il convient d'attendre de plus amples détails sur les faits qu'on nous annonce. Dans les circonstances actuelles nous devons serrer nos rangs plus étroitement pour montrer notre fermeté et prouver que nous méritons d'être citoyens d'un pays indépendant et libre. Aussi longtemps que cette fermeté nous restera, toutes nos espérances ne seront perdues.

"Des citoyens députés par nous vont se rendre à Turin pour s'informer du véritable état des choses. En attendant, songez que la manifestation extrême de vos regrets ne ferait qu'aggraver la situation. Veillons tous au maintien de l'ordre, qui aujourd'hui est plus nécessaire que jamais au salut de la patrie.

"Demain la Consulte se réunira. D'accord avec elle, le gouvernement fera entendre la voix de la Toscane à Victor Emmanuel, en qui repose toute notre confiance. La Toscane ne sera pas replacée contre sa volonté et malgré ses droits sous le joug et sous l'influence de l'Autriche.

"Florence, 13 juillet 1859.

"Le commissaire extraordinaire du roi Victor-Emmanuel, C. Boncompagni.

"Les ministres: B. Ricasoli [intérieur]; C. Ridolfi [instruction publique]; E. Poggi [justice]; R. Busacca [finances]; V. Salvagnoli [cultes]; P. A. de Cavero [guerre]; le secrétaire général, Celestino Bianchi."

Ces simples et chaleureuses paroles, parfaitement accueillies de la population, contribuèrent à ramener le calme dans les esprits. Ce matin, le gonfalonier [maire] a fait afficher une proclamation qui contient les mêmes conseils, et que je vous transmets également:

"Habitants de Florence,

"Je joins ma voix à celle du gouvernement pour vous recommander, dans ces moments de solennelle attente, le calme et l'union, et pour faire appel à votre foi dans la nation italienne, et à votre confiance dans la loyauté du roi Victor Emmanuel.

"La ville a été douloureusement surprise hier soir à la réception de nouvelles inattendues. L'émotion qui a éclaté, les regrets qui se sont manifestés témoignent hautement de la générosité de vos sentiments, de votre amour pour l'Italie et de votre désir de voir s'accomplir les vœux que vous avez formés depuis longtemps.

"Que la voix de la raison modère vos inquiétudes: montrez vous à la hauteur des événements. Jamais il n'a été plus nécessaire d'être unis et de n'avoir qu'une volonté.

"C'est de votre sagesse et de votre modération que dépendent vos destinées. C'est votre dévouement au roi Victor Emmanuel et votre confiance dans le roi qui peuvent vous assurer l'avantage d'être délivrés d'une dynastie dont la politique est inconciliable avec les sentiments sacrés qui animent l'Italie.

"Florence, 14 juillet.

"Le gonfalonier,
"B. BARTOLOMMEI."

"Aujourd'hui la ville a repris son aspect ordinaire, mais le feu couve sous la cendre, et il pourrait s'allumer d'un moment à l'autre. On ne sera bien rassuré que lorsque l'on connaîtra le sens exact qu'il faut attacher à certaines expressions de la dépêche et que les lacunes qu'elle contient seront comblées.

"Dans les circonstances actuelles, vous comprenez sans peine que je suspende le voyage que je me proposais de faire à Bologne. On a rappelé le bataillon toscan dont je vous annonçais le départ. Il est attendu ici ce soir. L'ordre ne sera pas troublé, je l'espère; mais nous retombons de bien haut! Il nous faut redoubler de patriotisme, de constance et de confiance dans les destinées du pays."

On écrit, d'autre part, de Florence, au *Journal des Débats*, le 15 juillet:

"Voici quelques détails sur la séance de la Consulte d'Etat tenue hier:

"On sait que la Consulte avait, dans sa première séance, nommé une commission de cinq de ses membres chargée de rédiger la réponse au discours prononcé dans la séance d'ouverture par le commissaire du roi de Sardaigne, et deux Adresses: l'une pour l'empereur des Français, l'autre pour le roi Victor-Emmanuel. Cette commission était composée de MM. Lambruschini, Corsi, Fabbrizi, Giorgini et Matteucci. La séance générale était convoquée pour onze heures, mais les offices de la Consulte étaient convoqués avant pour recevoir communication de ces projets d'Adresses et entendre les éclaircissements de la commission. La discussion a été très animée dans les offices, et ce n'est que vers deux heures que le président Gino Capponi et le secrétaire Galeotti sont entrés dans la salle des séances. Peu de membres étaient absents. M. Lambruschini a lu d'abord la réponse au commissaire royal; M. Corsi a lu le projet d'Adresse au roi Victor Emmanuel, et M. Matteucci l'Adresse à l'empereur des Français. Les trois projets ont été votés à l'unanimité. Nous croyons savoir que le sens du passage le plus important de l'Adresse à l'Empereur est à peu près le suivant:

"La Toscane, comme les autres parties de l'Italie, demande d'être assurée contre la domination et l'influence de l'Autriche; cette domination et cette influence blessent le sentiment national de la Toscane, et sont désormais incompatibles avec la paix intérieure. Le seul vœu de la Toscane c'est que la nationalité italienne soit fortement constituée, que toutes les parties de la Péninsule soient coordonnées ensemble pour sauvegarder l'indépendance, et que ces parties soient réunies autour d'un grand royaume, aussi grand que possible, qui joint à la défense naturelle des Alpes l'appui des armées italiennes. Confiante dans la haute autorité assurée à la France par la sagesse et la modération de votre politique et par les victoires des armées alliées, les Toscans, appelés à manifester leurs vœux, feront voir qu'ils comprennent les bienfaits des libres institutions et de l'union de la grande famille italienne, et qu'ils mettent au dessus des intérêts et des sentiments de province le bonheur et la gloire de la nation entière."

"La Consulte, sur la proposition du président, a approuvé qu'une députation prise dans son sein et formée du marquis de Lajatico, du chevalier Peruzzi et du professeur Matteucci fût chargée de présenter des Adresses à l'empereur des Français et au roi Victor Emmanuel."

Milan, 15 juillet.

L'attitude de la ville de Milan, avant hier, avait inquiété les Français. Il y eut un moment où l'on crut qu'une explosion allait avoir lieu d'un instant à l'autre. La nouvelle que la Vénétie restait sous le sceptre de l'Autriche avait profondément navré le cœur des Milanais. Dans la journée, le premier mouvement d'irritation s'est calmé, mais la douleur est restée; elle restera longtemps la même.

On ne pouvait donc pas s'attendre de la part des Milanais à des fêtes et à de grandes démonstrations d'enthousiasme. Milan ne pouvait pas s'amuser quand Venise était plongée dans la désolation. Cependant les Milanais n'ont pas manqué aux devoirs de l'hospitalité, et ils ont témoigné leur reconnaissance à l'empereur avec la dignité qu'exigeaient les circonstances.

On dit que la garnison autrichienne qui sera partagée dans les forteresses du quadrilatère, ne pourra pas excéder quinze mille hommes. D'autres assurent qu'il n'y aura pas de soldats étrangers en Italie et que les quatre forteresses seront occupées par des troupes fédérales italiennes. D'autres croient que les Autrichiens y resteront seulement pendant cinq ans. Le fait est qu'on n'en sait rien.

On écrit de Paris:

On affirme que, mécontent des bases de la paix qui viennent d'être arrêtées à Villafranca entre les deux empereurs, Garibaldi aurait écrit à Napoléon III une lettre, très convenable d'ailleurs, pour se plaindre du dénouement de la guerre, lui déclarant qu'il ne déposerait les armes que lorsque les Légations seraient affranchies du pouvoir temporel du Pape.

Ordre du jour de l'Empereur d'Autriche à l'armée.

Appuyé sur mon bon droit, j'ai engagé la lutte pour la sainteté des traités, comptant sur l'enthousiasme de mes peuples, sur la vaillance de mon armée et sur les alliés naturels de l'Autriche.

J'ai trouvé mes peuples prêts à tous les sacrifices; de sanglants combats ont de nouveau montré au monde l'héroïsme de ma brave armée et son mépris de la mort; combattant un ennemi supérieur en nombre, après que des milliers d'officiers et de soldats ont scellé de leur sang leur fidélité au devoir, elle reste ferme, courageuse, inébranlable et attend avec joie la continuation de la lutte. Sans alliés je ne cède qu'aux circonstances malheureuses de la politique, en présence desquelles mon devoir était avant tout de ne plus verser inutilement le sang de mes soldats, de ne plus imposer à mes peuples de nouveaux sacrifices. Je conclus la paix en la basant sur la ligne du Mincio.

Je remercie mon armée de tout mon cœur; elle m'a montré de nouveau que je puis compter sur elle d'une manière absolue pour les combats à venir.

Vérone, le 12 juillet 1859.

FRANÇOIS JOSEPH.

Manifeste de l'empereur d'Autriche.

A MES PEUPLES!

Lorsqu'on a épuisé toutes les concessions permises et compatibles avec la dignité de la couronne, l'honneur et le bien du pays, lorsque toutes les tentatives d'arrangement pacifique ont échoué, il n'y a plus à choisir, et ce qu'on ne peut pas éviter devient un devoir.

Ce devoir m'avait mis dans la dure nécessité de demander à mes peuples de nouveaux et pénibles sacrifices pour me mettre en mesure de défendre leurs biens les plus sacrés.

Mes peuples fidèles ont répondu à mon appel; ils se sont serrés unanimement autour du trône, et ils ont fait les sacrifices de toute nature exigés par les circonstances, avec un empressement qui mérite ma reconnaissance, qui augmente, s'il est possible, l'affection profonde que je leur porte, et qui devait m'inspirer l'assurance que la juste cause pour la défense de laquelle mes braves armées allaient avec enthousiasme au combat serait victorieuse.

Malheureusement le résultat n'a pas répondu à l'attente générale et le sort des armes ne nous a pas été favorable.

La vaillante armée de l'Autriche a, cette fois encore, donné de son héroïsme éprouvé et de son incomparable persévérance des preuves si brillantes qu'elle a fait l'admiration de tous, même de ses ennemis. J'éprouve un légitime orgueil d'être le chef d'une pareille armée, et la patrie doit lui savoir gré d'avoir maintenu si vigoureusement dans toute sa pureté l'honneur du drapeau autrichien.

Il n'est pas moins parfaitement établi que nos ennemis, malgré les plus grands efforts, malgré les forces supérieures qu'ils avaient dès longtemps préparées pour la lutte, n'ont pu, même au prix d'énormes sacrifices, obtenir que des avantages, mais pas une victoire décisive, tandis que l'armée autrichienne, encore animée de la même ardeur, pleine du même courage, maintenait une position, dont la possession lui laissait la possibilité d'arracher peut-être à l'ennemi tous les avantages qu'il avait conquis. Mais il eût fallu, pour le tenter, faire de nouveaux sacrifices qui certainement n'auraient pas été moins sanglants que ceux qui avaient été déjà faits, et qui ont profondément affligé mon cœur.

Dans ces circonstances il était également mon devoir comme souverain de prendre en sérieuse considération les propositions de paix qui m'étaient faites.

L'enjeu qu'aurait exigé la continuation de la guerre aurait été d'autant plus gros, que je me serais vu forcé de réclamer des peuples fidèles de la monarchie de nouveaux sacrifices de sang et d'argent beaucoup plus considérables encore que ceux qui avaient été faits jusqu'alors. Et cependant le succès serait resté douteux, puisque j'ai été si amèrement déçu dans mes espérances bien fondées, que cette lutte n'ayant pas été entreprise pour défendre le bon droit de l'Autriche seule je n'y serais pas seul non plus.

Malgré la sympathie ardente et digne de reconnaissance que la justice de notre cause a inspirée à la plupart des gouvernements et des peuples de l'Allemagne, nos alliés naturels, nos plus anciens alliés, se sont obstinés à ne pas vouloir reconnaître de quelle haute importance était la grande question du jour.

En conséquence, l'Autriche aurait dû toute seule faire face aux événements qui se préparaient et que chaque jour pouvait rendre plus graves.

L'honneur de l'Autriche sortant intact de cette guerre, grâce aux efforts héroïques de sa vaillante armée, j'ai résolu, cédant à des considérations politiques, de faire un sacrifice au rétablissement de la paix, et d'accepter les préliminaires qui doivent en préparer la conclusion; car j'ai acquis la conviction que j'obtiendrais en tout cas des conditions moins défavorables en m'entendant directement avec l'empereur des Français, sans l'immixtion d'un tiers quelconque, qu'en faisant participer aux négociations les trois grandes puissances qui n'ont pas pris part à la lutte, et en subissant les propositions de médiation convenues entre elles et appuyées par la pression morale d'une entente préalable; malheureusement je n'ai pu éviter de séparer du reste de l'Empire la plus grande partie de la Lombardie.

Par contre, il doit être agréable à mon cœur de voir les bienfaits de la paix assurés de nouveau à mes peuples bien-aimés, et ces bienfaits me sont doublement précieux parce qu'ils me donneront le loisir nécessaire de consacrer désormais, sans être troublé, toute mon attention et ma sollicitude à la tâche féconde que je me propose d'accomplir, savoir:

"Fonder d'une manière durable le bien-être intérieur et la puissance extérieure de l'Autriche par l'heureux développement de ses forces morales et matérielles et par des améliorations, conformes à l'esprit du temps, dans la législation et l'administration."

De même que, dans ces jours de sérieuses épreuves et de sacrifices, mes peuples se sont montrés fidèles à ma personne, de même maintenant, par la confiance avec laquelle ils me répondront, ils doivent m'aider à l'accomplissement des œuvres de la paix et appuyer ainsi la réalisation de mes intentions bienveillantes.

Comme chef de l'armée je lui ai déjà, dans un ordre du jour spécial, exprimé ma reconnaissance pour sa bravoure.

Je lui renouvelle aujourd'hui l'expression de ces sentiments, alors que je parle à mes peuples je remercie ceux de leurs enfants qui ont combattu pour Dieu, l'Empereur et la patrie; je les remercie de l'héroïsme dont ils ont fait preuve, et je me souviendrai toujours avec douleur de ceux de nos braves compagnons d'armes qui ne sont pas, hélas, revenus du combat.

Laxenbourg, 15 juillet 1859.

FRANÇOIS JOSEPH, m. p.

Le *Constitutionnel*, à l'occasion du retour de l'Empereur en France, répond aux critiques qui se sont élevées, soit en France, soit à l'étranger, contre les préliminaires de Villafranca. Voici un passage de l'article qu'il publie:

"Des conférences, assure-t-on, vont se tenir à Zurich pour y régler les préliminaires de paix arrêtés à Villafranca. Toutes les questions qui s'y rattachent se poseront alors naturellement, et c'est alors que l'on comprendra toute la portée de cette réconciliation inspirée par une habileté généreuse.

"S'il pouvait s'élever un doute sur les avantages de cette paix pour l'Italie et pour la France, il suffirait de voir le dépit trop significatif de certains journaux anglais et le déchaînement de certaines feuilles allemandes. Evidemment ce qui excite les amers sarcasmes du *Times* et les accès frénétiques de la *Gazette d'Augsbourg*, constate avec éclat le triomphe de la politique française!

"Ce triomphe est complet, car il délivre l'Italie sans encourager la révolution; il assure à la France la gloire d'une admirable campagne, et la dégageant des périls d'une guerre universelle. L'empereur Napoléon, avec cette haute sagacité dont il a donné tant de preuves, a compris qu'il fallait dicter la paix sur le Mincio ou à Vienne. Nous croyons qu'après quatre victoires, lorsque notre flotte était devant Venise, et nos canons déjà placés devant les places fortes du quadrilatère, la route de Vienne pouvait s'ouvrir devant nos aigles, et l'Empereur aurait pu se donner sans doute la satisfaction de dormir à Schœnbrunn dans le lit du vainqueur d'Austerlitz.

"Mais le jour où notre armée eût franchi le sol de l'Italie pour mettre le pied sur le territoire de la Confédération germanique, la guerre changeait de face, et, comme l'a dit l'Empereur dans son ordre du jour, elle prenait des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que nous allions défendre.

"Ceux que ne satisfait pas la paix de Villafranca, n'ont pas suffisamment réfléchi au sacrifice que la sagesse de l'Empereur nous a épargné; au noble sang de la France, plus précieux que son or, et qu'il a ménagé; à la sécurité de l'Europe, qu'il a refusé de livrer à des commotions dont aucune volonté n'aurait pu limiter la durée, ni apaiser la violence.

"La paix de Villafranca était donc conseillée par les plus grands intérêts de l'humanité; elle marque le point où devait s'arrêter la France, pour rester dans la vérité de sa politique généreuse et sage."

Entrevue de Napoléon III et de François-Joseph.

Un témoin oculaire transmet au *Pays* les détails suivants sur l'entrevue des deux empereurs à Villafranca:

"A neuf heures précises, le cortège de l'empereur Napoléon entre dans Villafranca. L'empereur est seul en avant, monté sur le cheval bai qui lui sert habituellement depuis le commencement de la campagne. Sa Majesté porte la petite tenue de général de division. Elle est suivie du général Vaillant, chef d'état-major général de l'armée, du général de Martimprey et de toute sa maison militaire. Puis viennent les cent-gardes, dont les armures étincellent au soleil, et un escadron de guides. Tous ces cavaliers arrivent au grand trot sur la grande place de Villafranca.

"Un officier d'ordonnance arrive au galop du côté de la porte de Vérone et prévient l'empereur Napoléon que l'empereur François-Joseph n'est plus qu'à une petite distance de la ville. Le cortège repart au trot et dépasse Villafranca jusqu'à la distance d'un kilomètre.

"C'est là que les deux empereurs se sont rencontrés, sur une route poudreuse, en plein soleil, au milieu de cette même plaine où ils avaient quelques jours auparavant livré bataille.

"Les cortèges se sont arrêtés, et j'ai vu les deux empereurs à cheval se détacher de leur suite et s'avancer l'un vers l'autre. D'abord ils se sont salués, et quand les chevaux ont été assez près, Napoléon III a tendu la main à François Joseph, qui l'a saisie et l'a serrée cordialement.

"Puis ils ont tourné bride et sont revenus à Villafranca, l'empereur des Français tenant la droite et l'empereur d'Autriche la gauche.

"François Joseph était accompagné de M. le feld-maréchal baron de Hess et de ses officiers d'ordonnance. Il portait un uniforme de général de cavalerie en petite tenue, composé d'une petite jaquette bleue et d'un pantalon de couleur de la même teinte. Il n'avait ni cordon, ni croix. L'héritier des Hapsbourg a tous les traits qui caractérisent sa race. Il est grand, blond et ressemble beaucoup à son frère Maximilien que nous avons vu à Paris; il a, comme lui, la lèvre épaisse, la moustache frisée réunie à la barbe touffue, de grands yeux bleus. Du reste, il n'a pas l'air très fort.

"Le feld maréchal Hess était à la suite de l'empereur, où le retenaient les devoirs de sa position de major-général. Le vieux général, très vert encore pour son âge, portait l'uniforme et tous les insignes de son grade.

"L'état-major autrichien était assez nombreux, mais beaucoup moins brillant que l'état-major français. Le corps des gardes nobles et des uhlans, qui formaient l'escorte de l'empereur, se trouvaient entièrement éclipsés par nos cent gardes et même par les guides.

"Les gardes nobles portent le casque en cuir bouilli, une tunique bleue avec des revers rouges. Les uhlans ressemblent aux lanciers de la garde nationale à cheval, à cette différence près que les parements et les revers rouges de nos gardes nationaux sont orangés dans l'uniforme des cavaliers autrichiens.

"Pendant le trajet qu'il y avait à faire pour retourner à Villafranca, les cent-gardes français ont cédé le pas aux gardes nobles, mais les guides sont passés avant les uhlans.

"A Villafranca une maison avait été préparée pour recevoir les deux souverains; celle de M. Carlo Gaudini Morelli, située dans la rue principale de la ville, et dans laquelle l'empereur d'Autriche avait déjà couché la nuit avant la bataille de Solferino. Cette maison est simple; elle a une façade très ordinaire, et, dans l'intérieur, un ameublement confortable, mais sans luxe. Je l'avais visitée dans la matinée et j'avais vu, outre la chambre à coucher de François-Joseph, un petit salon peint à fresque préparé pour la réception de ce jour.

"J'ai bien étudié dans tous ses détails ce petit salon, décoration historique. Les peintures du plafond ne sont pas du premier ordre; elles représentent des paysages invraisemblables sous des draperies impossibles. Il y a deux canapés, des fauteuils en petit nombre et des chaises en abondance. L'étoffe des meubles est verte.

"Au milieu de la pièce se trouve une table carrée recouverte d'un tapis vert. Sur cette table, pendant que je visitais l'appartement, on est venu porter un vase de fleurs toutes fraîches qui ont répandu dans le petit salon une odeur suave.

"C'est là, autour de cette table, devant ce bouquet de fleurs, que Napoléon III et François Joseph se sont enfermés seuls pendant une heure environ. Personne n'a assisté à cette conversation, et je puis ajouter hardiment que tout le monde ignore ce qui s'est passé entre les deux souverains. Mais il y avait, pendant qu'ils conféraient ensemble, comme une attente solennelle.

"Je me trouvais alors sur la place de Villafranca, d'où je voyais le seuil de la maison Gaudini occupé par les escortes. On n'entendait pour ainsi dire aucun bruit. Toutes les conversations étaient suspendues. C'est une émotion dont je garderai toute ma vie le souvenir, et qu'il m'est impossible de traduire telle que je l'ai ressentie.

"Vous ne vous attendez pas, je pense, à des détails sur l'entretien des deux empereurs. Cette indiscrétion m'aurait été plus difficile à commettre. Tout ce que je peux vous dire, c'est que, lorsqu'ils sont sortis de leur petit salon, Napoléon III et François Joseph paraissaient rayonnants; ce dernier a adressé à l'état-major de l'empereur quelques paroles qui exprimaient toute son admiration pour notre brave armée.

"Sa Majesté a présenté sa main au maréchal Vaillant, au général Martimprey et au général Fleury. Elle a échangé de nouvelles marques d'amitié avec Napoléon III, et est remontée à cheval pour retourner à Vérone.

"L'empereur Napoléon est reparti à onze heures pour le quartier-général de Valeggio.

Décédée, le 4 courant, à Magnolia, Miss., Mlle Ann [illegible] MORISSON, professeur aux écoles publiques du 2me district.

L'ELIXIR DE WRIGHT. [illegible] J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151 rue de Chartres.

Remède souverain pour les maux de tête. LES CÉLÈBRES PILULES DU DR. McLANE, Préparées par Fleming Bros, de Pittsburgh. [illegible] New-York, 1er août 1854. [illegible] M. JOHNSON, No 118 Lewis street. [illegible] SCOVIL & MEAD, Agents en gros pour le Sud, 111 et 113, rue de Chartres.

Les rats. [illegible] J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151 rue de Chartres.

L'AFFAIBLISSEMENT GENERAL DES FACULTES [illegible] J. WRIGHT & Co.

Aprendad el Inglés! Apprenez l'Anglais! COMBIEN DE PERSONNES ne font que répéter chaque jour: "Je ne le parle pas l'Anglais," "Je ne le comprends pas," "Je ne le parle pas." Qui au bout de quelques semaines DE BONNE PRATIQUE A l'établissement du Prof. BRETTE, 13 RUE St-CHARLES, [illegible] des prix d'été. [illegible]

Le navire NOAH TAYLOR, capitaine French, venant de Bordeaux, [illegible] G. GAVAROC & Co, 144, rue Royale.

Vétérinaire et Maréchal Ferrant, RUE D'ENGHIEN No. 9. JEAN CASSOU [illegible]

Demande de bucherons. On demande de suite pour aller à la Rivière [illegible] F. FOUCHER.

VINS DE HONGRIE. Choix des 1ers crûs. [illegible] FAURES & NORMAN, Esplanade Royale et Dumaine.

VINS de Bordeaux [illegible] Château Haut-Brion [illegible] FAURES & NORMAN.

Grands vins de Bordeaux. 23 caisses grand vin Château Margaux 1847 [illegible] FAURES & NORMAN.

CHAMPAGNE [illegible] VISOX COGNAC [illegible] FAURES & NORMAN.

DIVERS [illegible] A. GIRAUD & Co, 12, Vieille Levée.

ABSINTHE [illegible] PREAU & COUTURIE, Nos 21 et 23, rue Gravier.

VIN rouge [illegible] PREAU & COUTURIE.

COGNAC [illegible] PREAU & COUTURIE.

TABAC [illegible] ANTONIO COSTA & Co.

VINAIGRE [illegible] S D GRATIAA & Co.

VINS DE XERES [illegible] S D GRATIAA & Co.

Véritables Cigares de la Havane. [illegible] CABALLERO & BARUALDO, No 33, Vieille Levée.

HUILE [illegible] LAMATA FRERES.

SAUCISSONS [illegible] LAMATA FRERES.

POMMES DE TERRE [illegible] A. GIRAUD & Co.

DIVERS [illegible] S D GRATIAA & Co.

VINAIGRE de vin blanc [illegible] QUAYHEDRE & LANGSDORFF.

A. [illegible] TIERNO par le navire South Carolina [illegible]

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

Avis de Société. Les soussignés ont formé une société sous la raison McGREREN, LANDRY & Co, [illegible] G. W. McGREREN, J. B. LANDRY, A. J. POWELL. Nouvelle-Orléans, 5 août 1859.

Avis de société. Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison ALVAREZ & Co, [illegible] M. R. ALVAREZ DE VIENNA, MARTIN MOLL, JOHN MOLL, [illegible] Nlle Orléans, 1er juillet 1859.

CIGARES DE LA HAVANE [illegible] ALVAREZ & Co.

Nattes, Toile cirée, Tapis. No 19, RUE DE CHARTRES. 500 Rouleaux de nattes [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

En magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] G. GAVAROC & Co.

En débarquement du navire Noah Taylor [illegible] PAUL LACROIX.

HUILE, PATES [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

MARRONS [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

TABAC [illegible] ANTONIO COSTA & Co.

VIN DE XERES [illegible] ANTONIO COSTA & Co.

POMMES de terre [illegible] A. CHOPARD & CO.

Cinquante piastres de récompense. [illegible] ROMAN & KERNION, No 3, Front Levée.

Demande de danses de magasin. [illegible]

Sucre. 143 Caisses sucre blanc [illegible] E. VIGNAUD.

GRUYERE [illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31, Bienville.

CHAMPAGNE [illegible] HENRY VALETON.

BOUGIES [illegible] HENRY VALETON.

MOUTARDE [illegible] HENRY VALETON.

TRUFFES DU PERIGORD [illegible] HENRY VALETON.

VIN ROUGE [illegible] X LAMBERT, 62 rue des Magasins.

CHARBON [illegible] X LAMBERT.

En débarquement [illegible] B. SALAMON.

ALE ET PORTER [illegible] E J HART & CO.

MER DE MOSTRES [illegible] E J HART & CO.

MOUTARDE de Kasinsky [illegible] E J HART & Co.

SUCRE [illegible] I LAMBERT.

On demande [illegible]

MAGNOLIA WHISKEY [illegible] BERNARD TURPIN.

MANDEVILLE FANCY GROCERIE [illegible] B. RENAUD.

En débarquement du navire [illegible] S D GRATIAA & Co.

A VENDRE [illegible] G. GAVAROC & Co.

AVIS. En connexion avec le N. O. C. & G. W. Rail Road. Le steamer E. M. DARBY [illegible] DARBY & THIBODEAUX. Nlle-Orléans, 5 août 1859.

Université de St Louis. St Louis, Mo. [illegible] THOS E. ELDERS & Co, No 67, rue Tchoupitoulas.

Pension en famille à Mandeville. [illegible] E. COQUILLON.

Cacao de Porto Cabello et de Trinidad. 100 Sacs de Cacao [illegible] E. DE VIGNE & CO.

LIBRAIRIE PAYA. Reçu par le steamship Granada: [illegible] G. COPPENS & Co.

Actualités de la guerre d'Italie. REÇU PAR G. DUPUY, No 61 (coin 42, rue Royale. Grande Carte en relief du théâtre de la guerre, la meilleure et la plus grande qui ait encore paru à la Nouvelle-Orléans. Le portrait des Maréchaux [illegible] A vendre à des prix réduits.

Avis. J. DUROC, ayant acheté l'établissement de M. A. DUBOC, [illegible]

Mademoiselle MAUD, LA GRANDE PHRENOLOGISTE, ASTROLOGUE, ET MEDECIN, [illegible] No 58, rue Bourgogne, Entre les rues Bienville et Conti. [illegible]

PAUL E. THEARD, AVOCAT, No 34, rue Royale.

PHARMACIE. [illegible]

JAMES M. PUTNAM, Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE. [illegible]

Changement de bureau. MM. C. E. GIRARDEY & Co [illegible]

HOTEL St LOUIS. [illegible] C. E. HALL & Co.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE PAR LE CREOLE HAIR OIL Préparé par E. ALBIX, pharmacien, 57 rue Royale.

A livrer par le navire Ville de Granada [illegible] G. GAVAROC & Co.

HUILE [illegible] E J HART & Co.

TABAC [illegible] E J HART & Co.

CHANDELLES [illegible] E J HART & Co.

SAVON [illegible] E J HART & Co.

Produits d'Espagne. [illegible] PABLO GELPI & Co.

Cigares de la Havane [illegible] A F VALLS.

ATTENDU [illegible] PABLO GELPI & Co.

VIN BLANC [illegible] PREAU & COUTURIE.

En débarquement du navire Ariadne [illegible] S. DUCHAMPS.

En débarquement du navire Sheffield [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN de Bergame [illegible] QUAYHEDRE & LANGSDORFF.

TABAC [illegible]

CHANDELLES [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO.

CAFE [illegible] ANTONIO COSTA & Co.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 1er août 1859. AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de dix pour cent [illegible] E. ROUSSEAU, caissier.

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1859. UN dividende semi-annuel de 5 pour cent et un dividende extra de 5 pour cent seront payés aux actionnaires [illegible] S. M. DAVIS, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 20 juillet 1859. LES Directeurs de cette Banque ont déclaré un dividende de HUIT pour cent, [illegible] C. A. F. ROUSSEAU, caissier.

Avis. J'AI constitué MM. Augustin & Thibaut les seuls agents [illegible] ULGER LAUVE. Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1859. [illegible] AUGUSTIN & THIBAUT.

Dissolution de Société. M. S. MARTEREAU ayant, par acte au rapport de Joseph Lisbony, notaire, vendu à M. B. Mautré sa part comme associé commanditaire dans la maison B. Mautré & Co, [illegible] B. MAUTRÉ, J. CASSERGUE, A. C. CASSERGUE, S. MARTEREAU.

Formation de Société. LES soussignés ayant acheté du Sieur B. Mautré l'établissement connu sous le nom de "B. Mautré & Co" [illegible] JUSTIN CASSERGUE & CO., [illegible] J. CASSERGUE, F. S. CORSON, A. C. CASSERGUE.

[illegible] B. MAUTRÉ.

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE. 25 Rue Condé 25. [illegible] CUISINES, POELES ET GRAITES [illegible] JUSTIN CASSERGUE & CO., Successeurs de B. Mautré & Co.

Justin Cassergue & Co., Successeurs de B. Mautré & Co. MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, en cuivre, en tole, en plomb et en zinc. [illegible]

$24 SEULEMENT POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE. F. PINI, professeur d'italien, [illegible]

AVIS. CONFORMEMENT à la loi, adoptée dernièrement par la Législature de l'Etat, le nom de notre maison sera dorénavant JOHN D. BEIN & SON. [illegible] Nlle-Orléans, 9 juillet 1859.

T. BACHELIER, Nos 26 et 28, rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. GRAINES nouvelles de jardinage et de fleurs, [illegible] CAMELIAS ET DAHLIAS [illegible]

Cigares de la Havane, un prix courant. [illegible] W. A. Violett & Co.

A LOUER. LA BOULANGERIE DU VIEUX BASSIN [illegible]

AMANDES de Tarragone [illegible] P. CORACHE FRERES & Co.

LA Havanaise [illegible] ROBBIO & BROTHER.

Aux Propriétaires et Entrepreneurs. EMILE CHOPIN, colleur de papiers peints, [illegible]

Papiers peints! Papiers peints! HENRY HABERT, successeur de M. F. Delarue, [illegible] AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS. [illegible] HENRY HABERT.

PAPIERS PEINTS Ver HEBERT & Co. [illegible]

197......RUE ROYALE......197 Alfred Chol. Reçu par le Nord: PAPIERS PEINTS. [illegible] LIVRES. [illegible]

G. LAVIE, Rue St Charles No 93, [illegible]

COULEUR pour des-de-vie [illegible] E. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

Pour le bas du fleuve et la Station de la Quarantaine—Le bateau à vapeur A. D. JR, capitaine A. Oubre, partira pour le bas du fleuve et la Station de la Quarantaine, tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 10 heures du matin. [illegible] E. LA ROCHE, agent, No 1, rue Tchoupitoulas.

POUR PORT-AU-PRINCE—La belle goëlette clipper E. S. LANFEAR, [illegible] PHILLIPS & WEEKS.

Collège St Joseph. Bardstown, Kentucky. LA nouvelle année scolaire de cette institution commencera LE 1er LUNDI DE SEPTEMBRE PROCHAIN, 1859. PRIX [illegible]

SUCCESSION DE J. VANNIER. [illegible] F. FERDERICKSON, administrateur.

AVIS MEDICAL. LE docteur C. F. GUIMAUD, de retour à la Nlle Orléans, a repris l'exercice de sa profession, [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL. Aux Négociants et aux Parents [illegible] No 166 rue du Canal.

J. M. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS.

J. M. HOLLAND, NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No. 79.

Avis. CONFORMEMENT à la loi, adoptée dernièrement par la Législature de l'Etat, le nom de notre maison est changé et sera dorénavant PAULIN DUREL. P. DUREL & CO. Nlle-Orléans, 12 juillet 1859.

A vendre. La jolie propriété occupée par M. De Lassus [illegible]

A Louer. [illegible]

Avis. [illegible] DERBEY Courtier.

En débarquement du navire Sheffield [illegible] HENRY VALETON.

HOTEL D'EUROPE, A BILOXI. [illegible] F. FERAINE.

AVIS. [illegible] COMPAGNIE D'ASSURANCE [illegible]

BONNE OCCASION POUR FERBLANTIERS. A vendre à de bonnes conditions. [illegible]

DAWSON & Co. Chartres 55 ...... Chartres 55. Anciennement No. 10 Chartres. CHAPELIERS. [illegible]

BAY WATER. REÇU directement de l'île St-Thomas. [illegible] COPPENS & Co.

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART. [illegible] V & E MAIGNAN.

En débarquement du navire Sheffield [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille Levée.

GRANDE CHARTREUSE [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

CASSIS! PUNCH! RATAFIA [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

VIN de Bordeaux [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

SOCIETE—Les soussignés [illegible] A. CARRIERE & CO.

TABAC [illegible] L. TREMOULET.

A LOUER [illegible] ROCHEREAU & CO.

Conservez vos dents. J. A. CASADAVANT, chirurgien-dentiste, [illegible]

TABAC [illegible] ANTONIO COSTA & Co.

COGNAC [illegible] PREAU & COUTURIE.

WHISKY [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO.

FARINE [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO.

SIROP [illegible] VOORHIES, GRIGGS & CO.

VIN ROUGE [illegible] PREAU & COUTURIE.

VIN BLANC [illegible] PREAU & COUTURIE.